

## Ville de Fourqueux



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

# 7.2.a- Notice sanitaire et traitement des déchets

## 1- La gestion des déchets

### 1. Le traitement des déchets

Depuis le 25 mars 2002, Fourqueux a mis en place une collecte sélective des déchets. Cette démarche rejoint les dispositions de la loi de juillet 1992 qui légifère en matière de recyclage des déchets. Les déchets sont répartis en quatre typologies : les bouteilles et flacon en plastique ou métalliques, le verre, le papier et les autres déchets.

De plus, de mi-mars à mi-novembre, la commune assure la collecte des déchets verts des particuliers.

En plus de la collecte sélective, trois conteneurs sont installés sur le parking de la place Victor Hugo (place du marché), pour le verre, le papier et pour les vêtements.

La commune est associée à la gestion de la déchetterie de Saint-Germain-en-Laye (rue Bastiat), qui permet la réception des gravats, des batteries de voitures, des huiles de vidange, des piles, des aérosols, ainsi que de certains encombrants pour les habitants de Fourqueux.

Les déchets ne faisant pas l'objet d'un tri spécifique sont incinérés à l'usine de traitement AZALYS de Carrières-sous-Poissy. Il est capable de traiter par incinération 115.000 tonnes/an de déchets ménagers et assimilés.

Quelques chiffres :

- Déchets valorisés sur AZALYS : 114 300 tonnes
- Production d'électricité : 70 000MWh, soit l'équivalent d'une ville de 92 900 habitants éclairée
- Production de mâchefers : 23 000 tonnes, valorisées à 100% en technique routière
- 8 788 tonnes de CO2 évitées, 34 000 barils de pétrole économisés par la valorisation

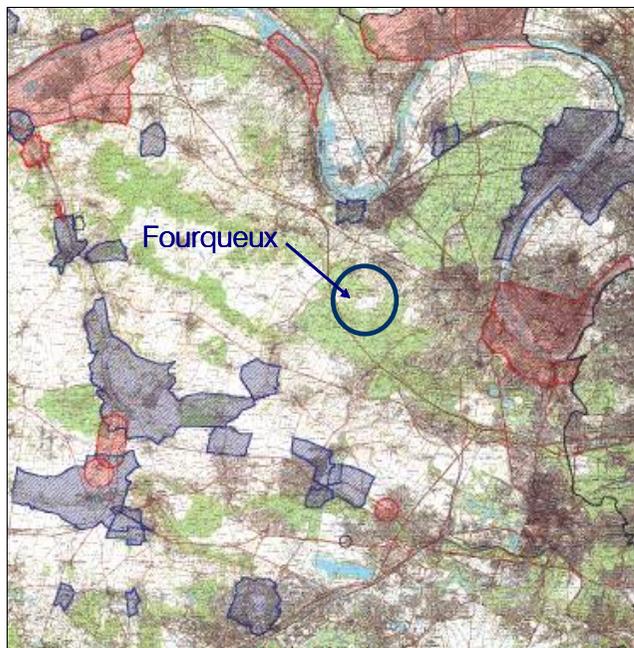
Les emballages recyclables, le verre et les encombrants des communes du SIDRU sont traités au centre CYRENE. Il s'agit d'un centre dit « intégré » ou « multi-filière », dans lequel chaque catégorie de déchet entrant fait l'objet d'un traitement spécifique. Le site est constitué de plusieurs installations :

- le centre de compostage des ordures ménagères et des déchets verts,
- le centre de tri des déchets recyclables,
- la plateforme de regroupement du verre,
- la plateforme de regroupement et de tri des encombrants,
- la plateforme de montage et de stockage des bacs de collecte,
- les installations de traitement des rejets.



**Centre de traitement des déchets AZALYS à Carrières-sous-Poissy**

*Source : site internet de Carrières-sous-Poissy*



## 2. L'eau potable

Sur la commune de Fourqueux, Le Centre Régional des Yvelines Lyonnaise des Eaux France, est délégataire du service public de production, traitement et distribution de l'eau potable. Le maire de Fourqueux est la personne responsable de la production et de la distribution d'eau potable.

L'eau distribuée à Fourqueux est d'origine souterraine et provient de l'usine de Flins-Aubergenville, où elle subit un traitement complexe. Le champ captant de Flins-Aubergenville est soumis à une réalimentation artificielle. Un complément d'eau peut être acheté en secours par Lyonnaise des Eaux France à la SEVESCO.

Aucun périmètre de captage des eaux potable n'est présent sur la commune. La carte ci-contre localise les captages d'alimentation en eau potable présents sur les alentours de Fourqueux ainsi que leur périmètre de protection éloignée.

### La qualité de l'eau potable

L'eau potable d'origine souterraine est contrôlée par les services de la DDASS plusieurs fois dans l'année (58 échantillons prélevés en production et 9 échantillons en distribution). L'eau potable est conforme aux valeurs limites réglementaires fixés pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

- très bonne qualité bactériologique (tous les prélèvements sont conformes, présentant une absence de bactéries pathogènes)
- teneur en nitrates élevée (moyenne annuelle de 26 mg/l et maximum analysé 30mg/l, le maximum réglementaire

étant de 50 mg/l)

- peu fluorée (moyenne annuelle de 0,25 mg/l, le maximum réglementaire étant de 1,5 mg/l)
- conforme à la limite de qualité pour les pesticides analysés (aucun dépassement de la limite de qualité observée, moyenne inférieure au seuil de détection maximum de 0,06 µg/l)
- eau très calcaire (dureté moyenne annuelle entre 35°F et 37°F sur la commune).

Les réseaux de desserte des nouvelles zones aménagées ont été suffisamment dimensionnés pour faire face à tous les besoins prévisibles.

De manière générale, les équipements existants sur Fourqueux sont suffisants pour l'alimentation en eau de la commune et peuvent absorber les besoins engendrés par de nouveaux logements.

**La consommation en eau potable****Tableau n° 1 : Détail des volumes distribués et consommés de la commune de Fourqueux (2002)**

Paramètres	Année 2002
Nombre de clients (dont clients municipaux)	1 135 (11)
Nombre d'habitants	4 253
Volumes importés (m <sup>3</sup> )	325 510
Volumes exportés (m <sup>3</sup> )	0
Volumes distribués (m <sup>3</sup> )	325 510
<b>VOLUMES CONSOMMES (m<sup>3</sup>)</b>	<b>276 925</b>

Source : Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité des Services (exercice 2002)

Avec une consommation supérieure à 10 000 m<sup>3</sup>/an, l'entretien du golf de Fourqueux est de loin le plus important consommateur d'eau sur la commune.

Mis à part ce client, la moyenne annuelle des volumes distribués par ménage est de 239 m<sup>3</sup> (271 000 m<sup>3</sup> distribués à des fins domestiques en 2002), soit une consommation annuelle par habitant de 63,7 m<sup>3</sup> (175 litres / hab / an). ce qui est en deçà des moyennes régionales.

### 3. L'assainissement

La commune de Fourqueux dépend, pour son système d'assainissement, du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL), qui comprend 9 communes et plus de 85 000 habitants.

La ville est équipée dans sa totalité d'un réseau d'assainissement, ce qui veut dire qu'en théorie, l'ensemble des habitations communales doit y être raccordé.

La grande majorité des effluents rejetés par Fourqueux converge en direction de la ville de St Germain-en-Laye au niveau de la rue St Léger et de l'Avenue de Bouvet.

La commune de Fourqueux est propriétaire des réseaux d'assainissement et effectue en Régie Directe l'exploitation des réseaux d'eaux usées, c'est-à-dire la gestion des abonnés, l'entretien des équipements et le renouvellement contractuel.

Sur l'ensemble de la commune, la collecte des effluents est effectuée par un réseau d'assainissement qui est en majorité unitaire et exclusivement gravitaire. En effet, le réseau ne possède aucun poste de relèvement / refoulement.

*Une étude complète du réseau d'assainissement a été réalisée en 2003.* Cette étude fait état d'aucun problème majeur d'écoulement sur le réseau d'assainissement communal, si ce n'est quelques dysfonctionnements accidentels liés à la formation de bouchons, ou bien d'inondations au points bas de la commune lors des orages violents de fin d'été.

Le réseau de collecte, communal et intercommunal, s'étend sur environ 24 800 ml et réparti de la façon suivante :

réseau unitaire : 10 280 ml (41 %),  
réseau séparatif Eaux Pluviales : 7 840 ml (32 %),  
réseau séparatif Eaux Usées : 6 680 ml (27 %).

Les secteurs en réseaux unitaires correspondent à toute la zone située à l'Est et au Nord du Golf de Fourqueux. Les secteurs en réseaux séparatifs sont présents sur toute la zone Nord Ouest de Fourqueux et également le secteur des Basses Auges. Les diamètres suivants sont rencontrés :

- réseaux d'Eaux Usées : diamètre Ø 150 mm et Ø 200 mm,
- réseaux d'Eaux pluviales : diamètre Ø 300 mm à Ø 1 000 mm,
- réseaux Unitaires Communaux : diamètre Ø 200 mm à Ø 600 mm,

Le réseau communal est raccordé aux collecteurs unitaires du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de St Germain-en-Laye. La commune est desservie par les collecteurs unitaires intercommunaux au niveau du boulevard Berlioz (Ø 600 mm à T 130), de la rue du Clos Baron (Ø 400 mm et Ø 600 mm) et de la rue du Maréchal Foch (Ø 600 mm), ainsi que les antennes intercommunales de l'avenue Pasteur (Ø 400 mm et Ø 600 mm) et de la rue du Quatre Septembre (T 130). Ces collecteurs rejoignent le collecteur unitaire syndical longeant la vallée du ru du Buzot.

Les eaux usées sont traitées dans la station d'épuration d'Achères, la deuxième plus grande au monde après celle de Chicago, elle traite les eaux usées de 5 millions de franciliens. Un débat public est actuellement en cours afin de mettre aux normes européennes cette station. La question se pose sur la nécessité de poursuivre le traitement des eaux usées d'une grande partie de l'agglomération parisienne sur un seul site, ou l'ouverture éventuelle de nouvelles stations d'épurations sur plusieurs sites.

En ce qui concerne l'assainissement des eaux pluviales, la commune poursuit sa politique environnementale en matière de rejets des eaux pluviales dans le milieu naturel :

## 7.2.a –Notice sanitaire et traitement des déchets

- Respect des prescriptions du SDAGE en matière de rejets avec l'objectif zéro rejet pour toutes les nouvelles constructions avec infiltrations des eaux pluviales à la parcelle, bien que la majeure partie de la commune (partie sud et est) est caractérisée par un sol peu apte à l'infiltration. Les valeurs de perméabilité oscillant entre 15 et 28 mm/h, l'infiltration des eaux pluviales après déconnexion des gouttières est néanmoins envisageable sous réserve d'une étude parcellaire (pente du terrain, surface disponible, occupation de la parcelle ...) Des systèmes de noues ou de puisards peuvent venir en complément.

- Traitement perméable des espaces publics à l'image du parking réalisé en calcaire naturel permettant une infiltration maximale (places de stationnement, allée du rue de Buzot)
- Installation d'un déshuileur dessableur pour le traitement des eaux de ruissellement des voies (rue de la Raffière)

### **Modélisation de scénario sur le réseau**

*L'étude s'est soldée par une modélisation de précipitations abondantes sur le réseau actuel :*

Notons qu'étant donné que les mises en charge du réseau mises en exergue lors des différentes simulations ne sont pas à l'origine de débordement, il n'est pas nécessaire de réaliser des travaux afin d'y pallier.

Cependant, il faut rester vigilant et avoir conscience que dans le cas d'une urbanisation plus importante de la zone d'étude concernée par ce modèle, le risque de débordement n'est pas nul même s'il est faible. Aussi, des travaux sont préconisés par l'étude, ils consistent en une déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire, pour chaque habitation, notamment en mettant en place un système d'infiltration des eaux pluviales au niveau de chaque parcelle. Afin que cette solution soit réellement efficace, il faudra tout d'abord s'assurer que chaque parcelle est apte à recueillir les eaux pluviales (étude de l'aptitude des sols à l'infiltration) et vérifier ensuite que les habitations concernées, ont effectivement déconnectées leurs eaux pluviales du réseau unitaire.

**L'étude du réseau d'assainissement conclu qu'en déchargeant les eaux pluviales du réseau unitaire par des systèmes d'infiltration à la parcelle, la capacité du réseau d'assainissement serait tout à fait adaptée à recevoir une urbanisation plus importante à Fourqueux.**